

Bilan de Compétences

En résumé

Le bilan de compétences est un outil stratégique pour définir et mettre en place un changement de carrière.

Tarif : 1700 euros TTC

Durée : 3 à 4 mois

Prestation individuelle

Financements possibles : En fonction de votre situation personnelle : CPF, OPCO, AGEFIPH, plan de développement des compétences.

Le bilan de compétences proposé est réalisé dans un cadre légal et réglementaire selon le décret n° 2018-1330 du 28 Décembre 2018, le décret du 28/12/23 Décret n° 2023-1350 du 28 décembre 2023 ainsi que les articles L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail.

Vous trouverez l'ensemble des modalités de réalisation d'un bilan de compétences selon les textes officiels sur <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/droit-a-la-formation-et-orientation-professionnelle/bilan-competences>

Notre prestation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Cette prestation pour réaliser un bilan de compétences sur-mesure vous permettra d'analyser votre parcours et de valoriser votre expérience professionnelle. Éligible au compte personnel de formation (CPF), cet accompagnement vous aidera à explorer de nouvelles orientations professionnelles à travers des conseils personnalisés et un plan d'action concret.

Objectifs

Le bilan de compétences est un outil stratégique pour définir et mettre en place un changement de carrière.

Il permet de :

- Explorer puis définir clairement les métiers vers lesquels vous orienter
- Confirmer les idées de projet que vous avez déjà
- Analyser vos compétences, aptitudes et motivations
- Valider l'adéquation entre votre profil et le marché de l'emploi
- Construire un projet de formation, de Validation des Acquis de l'expérience (VAE)
- Etudier l'opportunité de la création ou de la reprise d'entreprise

Programme

Effectif

De 1 à 1 stagiaires

Tarif

1700 € NET

Pour qui ?

Ouvert à toute personne souhaitant effectuer un bilan de compétences (salariés du droit privé, public, chef d'entreprise, demandeurs d'emploi, ...)

Prérequis

Pas de prérequis exigé.

CPF

Éligible CPF

Code RNCP / RS

NA

Référence

NA

Phase Préliminaire

- Définir vos attentes et vos besoins
- Valider les modalités d'organisation et le déroulement de votre bilan
- Choisir les outils et méthodes les plus adaptés à vos objectifs

Phase d'Investigation

Bilan personnel

- Mettre en valeur vos traits de personnalité, vos aptitudes
- Identifier vos motivations personnelles et vos centres d'intérêts professionnels
- Définir les priorités de votre projet de vie et l'articulation avec vos objectifs professionnels

Bilan professionnel

- Mettre en avant les acquis que vous souhaitez conserver dans vos prochains projets
- Vos connaissances – Vos aptitudes – Vos compétences professionnelles et extraprofessionnelles
- Engager les processus de changement
- Transposer les atouts de votre parcours en compétences et vos compétences transférables en métiers

Exploration de nouvelles orientations professionnelles

- Rechercher, identifier et définir des métiers qui correspondent à vos objectifs
- Explorer la faisabilité de ces projets grâce à des entretiens avec des professionnels et des données sur le marché de l'emploi
- Travailler sur un projet principal et des pistes alternatives
- Connaitre les pistes d'évolutions professionnelles pour chaque projet
- Se situer en termes d'adéquation employabilité – profil – marché du travail

Phase de conclusion

- Identifier les conditions de réussite de vos changements
- Validation de votre plan d'action qui reprend les éléments suivants :
 - Actions à réaliser
 - Coordonnées des interlocuteurs
 - Dates des actions post-bilan de compétences : inscription en formation, rendez-vous VAE ou création d'entreprise, relance employeur ...
 - Plans de financement
 - Outils : CV, Lettre de motivation, Business plan ...

Pour chaque projet principal ou alternatif, valorisation de vos atouts :

- Compétences mobilisables dans votre nouveau projet
- Motivations, traits de personnalité et aptitudes en lien avec les attentes du marché
- Argumentation personnalisée de l'ensemble de ces éléments de manière claire et concise.

Moyens techniques

Notre prestation compte 16 heures d'entretien, réparties en sessions de 2 ou 3 heures selon vos disponibilités et vos besoins.

Le bilan de compétences s'étend sur une durée de 3 à 4 mois.

Des RV vous seront proposés toutes les semaines, 10 jours ou 15 jours maximum.

Un travail personnel est demandé entre les entretiens.

Suivi d'action

Suivi à 6 mois :

Entretien 6 mois après la fin de votre bilan pour échanger sur les avancées et effectuer les ajustements éventuels.



Intervenants

Évaluation

Modalités d'évaluation

A la fin du bilan de compétences, le bénéficiaire se verra remettre un document de synthèse présentant les analyses, les conclusions et les recommandations.

Evaluation de l'accompagnement

Nous soumettons un questionnaire d'évaluation qui nous permet d'évaluer la qualité de la prestation et la satisfaction du bénéficiaire (en fin de bilan et à 6 mois).